

# Formation initiale/débutant et tests CACES® R482 Engins de chantier

## Catégories : A - B1 - B2 - C1 - C2 - C3 - D - E - F - G

**Personnes concernées :** Toute personne appelée à manipuler un engin de chantier.

**Objectifs de la formation :** L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier en situation de travail, communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des engins d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R482 de la catégorie visée.

**Contexte :** Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

### PRÉREQUIS

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).  
Lire et comprendre le français.

### DURÉE

2 à 5 jours.  
Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.  
Durée pour plusieurs catégories : sur devis.

### FORMATEURS

Qualifiés et suivis selon le processus CityPro.  
Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

### DISPOSITIFS DE SUIVI

Feuille d'émargement et attestation de stage.

### LIEU DE FORMATION

Au sein d'un centre CityPro ou sur site client si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R482.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Organisation par ateliers pédagogiques. Plateau technique avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la recommandation R482.

### VALIDATION DES ACQUIS

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation R482.

### DÉLAIS D'ACCÈS

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

### MODALITÉS D'ACCÈS

Consultez la page centre sur le site city-pro.info.

### ACCESSIBILITÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée.

### TARIFS ET FINANCEMENTS

En centre CityPro ou sur city-pro.info.

## CONTENU DE LA FORMATION

### FORMATION THÉORIQUE

- A - Connaissances générales,
- B - Technologie des engins de chantier,
- C - Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®,
- D - Règles de circulation applicables aux engins de chantier,
- E - Risques liés à l'utilisation des engins de chantier,
- F - Exploitation des engins de chantier,
- G - Vérifications d'usage des engins de chantier.

### FORMATION PRATIQUE

- A - Prise de poste et vérification,
- B - Conduite et manœuvres,
- C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance,
- D - Conduite au moyen d'une télécommande (en option),
- E - Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories).